

Délibération DEL-B-2024-047

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 11 JUIN 2024

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le onze juin deux mille vingt-quatre, à 15h30, le Bureau Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 26 – Quorum : 14

Présents (23) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Christine SOULARD, Jérôme BARON, Joël BARRAUD, Serge BOUJU, Johnny BROSSEAU, Pierre BUREAU, Yves CHOUTEAU, Nicole COTILLON, Dany GRELLIER, Sébastien GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, François MARY, Emmanuelle MENARD, Jean Claude METAIS, Claire PAULIC, Gilles PETRAUD, Claude POUSIN, Dominique REGNIER, Anne-Marie REVEAU, Philippe ROBIN

Pouvoirs (1) : Cécile VRIGNAUD pouvoir à Gilles PETRAUD

Absents (3) : Cécile VRIGNAUD, Jean-Yves BILHEU, Thierry MAROLLEAU

Date de convocation : 05-06-2024

Secrétaire de séance : Madame Anne-Marie REVEAU

STRATEGIE ET PARTENARIATS

Associations - Subventions pour manifestations d'intérêt communautaire : attributions 2024

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au fonctionnement du Bureau ;

Vu la délibération DEL CC-2021-191 du Conseil Communautaire du 09 novembre 2021 relative aux délégations de compétences au Bureau et au Président par laquelle le conseil a délégué au Bureau toutes décisions pour les « Attributions de subventions liées à des manifestations ponctuelles d'intérêt communautaire (dans la limite des crédits prévus au Budget) ».

Considérant les demandes de subventions reçues des associations ;

Considérant l'inscription des crédits au Budget Primitif 2024 il y a lieu d'attribuer les aides 2024 aux manifestations portées par des associations.

Il est proposé d'attribuer les subventions aux manifestations suivantes pour l'année 2024.

BÉNÉFICIAIRES	MANIFESTATIONS	DATES	VERSÉE EN 2023	BP 2024	À VERSER EN 2024
Association La Sauce Nueil-Les-Aubiers	La Sauce Festival	24 et 25 mai	0 €	0 €	1 000 €
SOUS-TOTAL – CULTURE			0 €	0 €	1 000 €
Sèvre Bocage Athlétic Club Bressuire	10 kms de Bressuire	7 avril	3 500 €	3 500 €	3 500 €
	Meeting Robert Bobin	22 juin	3 000 €	3 000 €	3 000 €
Football Club de Bressuire Bressuire	Journée nationale des « 1 000 Débutants »	8 juin	0 €	0 €	1 000 €
Judo Club du Bocage Bressuire	Tournoi cadets/cadettes	13 octobre	3 000 €	3 000 €	3 000 €
SOUS-TOTAL – SPORT			9 500 €	9 500 €	10 500 €
TOTAL GÉNÉRAL			9 500 €	9 500 €	11 500 €

Le bureau communautaire est invité à :

- approuver l'attribution des subventions 2024 comme présenté et porté dans le tableau ci-dessus ;
- imputer la dépense au budget principal 2024, chapitre 65 ;
- autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération

Après en avoir délibéré,

Le bureau adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le 14 JUIN 2024

Notifié ou publié le 14 JUIN 2024

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.



(Handwritten signature in blue ink)